

Groupe Sétin

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Distribution](#) / [LTS](#)

Responsabilité sociétale des entreprises

La RSE, un critère parmi d'autres

Pour Eric Sétin, directeur général du groupe Sétin, la démarche de responsabilité sociétale des entreprises est totalement légitime. Il faut diminuer l'empreinte de l'activité humaine sur la nature et chacun doit faire sa part. Concernant le volet sociétal, il faut donner plus de sens dans le travail, ce qui permet d'attirer de nouveaux collaborateurs et de les conserver. Le distributeur agissait déjà sur ces deux axes bien avant que les certifications RSE ne soient demandées et va continuer avec un souci de formalisation plus accentué. Et bien sûr, le critère RSE étant demandé dans les appels d'offre, c'est une raison supplémentaire pour ne pas le négliger au sein des entreprises.

BBI : Comment pouvez-vous résumer votre engagement RSE ?

Eric Sétin : Il y a de nombreuses choses qui sont évidentes dans la RSE et la recherche d'économies d'énergie et de réduction des émissions de Co2 s'impose ici naturellement. Comme beaucoup d'autres entreprises, nous avons travaillé sur nos bâtiments pour qu'ils respectent toutes les normes en vigueur, en RT2012 et bientôt en RT2020 pour notre prochain centre logistique, des locaux isolés, des puits de lumière et des éclairages par leds, des détecteurs de mouvement pour les robinets, etc. Au quotidien, nous faisons le tri des matériaux pour favoriser le recyclage, privilégions les factures dématérialisées (envois par mail, disponibles sur le site internet) qui concernent aujourd'hui la moitié de nos clients. En termes de logistique,...

Veillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

Valider

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la
revue](#)